

Saint-Paul, le 19 décembre 1932

106

Mon cher Camarade,

Vous avez peut-être eu déjà, par la grande presse, quelques échos plus ou moins erronnés de mon affaire, qui est en train de devenir une grande affaire nettement dirigée par la réaction contre notre groupe et notre travail.

Nous sentions depuis de nombreux mois qu'une force acharnée nous fait refuser systématiquement, par l'administration des Postes, et contre tout bon sens et toute légalité, le bénéfice du tarif périodique pour notre bulletin.

On vient maintenant d'essayer le coup classique du communisme.

Contre toute preuve, alors que mes absorbantes occupations pédagogiques ne me permettent pas même de me mêler si peu que ce soit aux habitants du village, malgré que les recherches dans tous nos travaux n'aient rien pu donner pour étayer semblable accusation; tandis que, malgré une campagne d'une violence et d'une impudeur inouïe doublée d'une pression officielle très caractérisée, la grosse majorité des parents et tous les parents d'anciens élèves ont tenu à me donner les témoignages que vous lirez et que la classe continue normalement, sans défection, grâce à l'esprit nouveau dont nos techniques l'ont animée, on essayer de faire croire à un dangereux complot communiste qui va gangrener l'école.

Il faut absolument déjouer cette manoeuvre trop grossière en dévoilant au grand public la stricte réalité, en répondant aux mensonges et à la diffamation par l'affirmation honnête et intégrale de nos réalisations.

Mais il faut agir vite et puissamment.

Nous vous demandons:

- * de saisir de l'affaire avec le maximum de documentation : les Syndicats, les associations pédagogiques diverses, les associations d'anciens combattants, les Ligues pour la Paix, etc...
- d'essayer de faire passer des communications relatives à nos techniques dans les journaux de gauche.
- d'obtenir si possible, de vos chefs, de personnalités pédagogiques, artistiques ou littéraires des attestations favorables.
- d'user de toutes les relations que vous pouvez avoir pour faire intervenir en notre faveur députés, sénateurs, ministres, etc...
- de prendre vous-mêmes toutes précautions pour ne pas être inquiétés par une enquête pédagogique possible. (enlever peut-être provisoirement du moins de vos classes les revues diverses qui n'ont pas le DROIT d'être introduites - surveiller attentivement la rédaction de vos imprimés.)
- Me tenir au courant de votre mieux de ce qu'il vous aura été possible de faire et m'envoyer attestations obtenues.

Rappelez, en tous cas, ce qui est la stricte réalité, que notre technique ne peut être qualifiée ni de bolchevique, ni de communiste; que la Coopérative ne peut, d'après les statuts, discuter des questions politiques et religieuses; que nous ne cherchons effectivement que le bien de l'enfance par une éducation libérée.

A votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou documents qui pourraient vous être nécessaires.

Bien fraternellement : C. Freinet.

Nous rappelons que les EXTRAITS No 16 et 31 épuisés ne sont pas réédités.

?????

L'AFFAIRE FREINET: La situation actuelle:

L'EDUCATEUR PROLETARIEN de février donne les renseignements. Nous faisons connaître ci-dessous la situation exacte à ce jour.

a) - Visite de l'I.P., véritable descente de police. Il m'a fait un rapport d'une bassesse peu commune, dans lequel il ne note que ce qui est en ma défaveur - de son point de vue de vieil inspecteur et avec une ignorance totale des efforts de la nouvelle pédagogie.

Malgré cela il est obligé de reconnaître que, s'il faut quelques réserves pour la lecture qu'il trouve passable - il n'a pas fait lire les enfants sur un texte imprimé - le calcul et le français sont bons. R grands élèves ont fait en sa présence une dictée qui, à d'autres, aurait valu de chaudes félicitations.

L'I. critique naturellement les enseignements secondaires et notamment l'Histoire, après une interrogation portant exclusivement sur les dates, les guerres et les rois, pendant 50 minutes.

Ce rapport que l'I. aurait voulu dresser comme une preuve de mon incapacité professionnelle, pour donner raison à mes diffamateurs, je le retourne contre l'I. et l'administration par une longue et précise réfutation qui paraîtra au bulletin de mars.

b) - LE MAIRE semble décidé à aller jusqu'au bout de sa résistance:

- depuis trois mois les balayures s'entassent dans la cour;
- pendant plusieurs jours de gros froids le maire a refusé de nous fournir le bois de chauffage. L'action des parents l'a contraint à s'exécuter;
- Les cabinets ont débordé pendant une dizaine de jours, empuantissant le local
- depuis QUINZE jours ma classe n'est plus balayée.

Quand je dis que je travaille dans une écurie, je n'exagère pas, et pourtant l'administration informée tolère tout cela.

c) - L'administration et le Préfet régleraient volontiers tout cela par un déplacement d'office - que je refuse naturellement.

d) - Le ministre, après avoir ordonné une punition, paraît gêné pour accepter une nouvelle mesure disciplinaire. Mais on ne sait jamais.

e) - Ma situation à St Paul ne serait cependant pas mauvaise. Les esprits sont passablement retournés et je puis dire que la majorité des parents est pour nous. Mais le Maire a sa clique, et il a forcé - nous le prouverons - plusieurs parents à signer contre moi, si même ils m'avaient donné une attestation élogieuse.

A l'heure actuelle, 11 parents sur 24 me soutiennent sans réserve. Deux autres, contraints de signer contre moi envoient cependant leurs enfants à l'école.

On voit que nous n'avons tout de même pas trop mal résisté.

f) - J'avais traduit en correctionnelle pour diffamation: l'imprimeur des affiches ainsi que le maire qui a d'ailleurs reconnu au tribunal ses propos diffamatoires. Mais la correctionnelle renverra certainement en cours d'assises. Nous serions bien armés. Devons-nous y aller? Donnez votre avis.

C. FREINET
Saint-Paul Alpes Mmes

108
Le 6 mai avril 33

Mon cher Camarade,

Les événements de St Paul ont pris, vous ne l'ignorez pas, une grosse partie de mon temps. Il fallait d'abord se défendre. L'EDUCATEUR PROLETARIEN n'a cependant rien perdu de son intérêt si nous en croyons les nombreuses lettres que nous recevons à ce sujet. Nous avons cependant dû vivre un peu trop au jour le jour. Il serait temps de reprendre les bonnes et profondes collaborations que nous nous proposons.

Il faut nous y employer sans retard et je serais heureux si vous vouliez bien examiner la question et vous mettre à la besogne si possible.

L'IMPRIMERIE A L'ECOLE. Je continuerai à assurer le service des leaders. Nous serions cependant heureux si quelques camarades voulaient nous remplacer de temps en temps par quelques articles généraux et d'actualité.

LES FICHIERS : Il faut que nous reprenions sérieusement cette rubrique. Nous sommes sur le point de terminer la première série de fiches. Ce sera une expérience dont nous devons tirer des enseignements pour les travaux à venir. Il se rait urgent que s'amorce là dessus une discussion intéressante.

LA BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL: Il faut y penser sérieusement apporter des critiques, des propositions. Nous allons nous remettre à la besogne sérieusement, étudier des projets et en parler. A vous tous de continuer la discussion aussi.

LE DICTIONNAIRE : Il faut que nous reprenions cette question qui est intéressante à creuser.

LA PEDAGOGIE COOPERATIVE serait, je crois, à élargir et à développer sérieusement. Il faudra que nous fassions un effort dans ce sens.

LES ECOLES MATERNELLES: Il serait nécessaire que cette rubrique soit considérablement agrandie, et qu'y participent activement les nombreuses institutrices qui travaillent actuellement dans les écoles maternelles et enfantines. Je demande à Mme Darce si elle ne pourrait pas se mettre en rapports avec ces institutrices, leur envoyer une circulaire que je puis tirer et expédier si nécessaire, organiser des discussions sur les sujets passionnants, de façon, non seulement à faire une utile et facile propagande, mais aussi à mettre définitivement au point la technique de l'imprimerie dans ces écoles.

De même pour le Cinéma, la Radio et le Disques. Il faudrait que nous arrivions à susciter une plus large collaboration et faire en sorte que de nombreux camarades s'y intéressent et prennent la parole. Je demande aux camarades responsables non seulement de m'envoyer la copie au plus tôt mais aussi d'essayer d'obtenir cet élargissement de la collaboration.

J'oubliais- Il faut que nous reprenions aussi l'étude des fichiers de clacul un moment interrompus.

Veuillez m'adresser votre copie au plus tôt, et essayez d'élargir cette collaboration. Je crois qu'on peut y parvenir.

A votre disposition et bien fraternellement,

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAIC- L'IMPRIMERIE A L' ECOLE

Saint-Paul Alpes Maritimes - Circulaire du 2 mai 1933

Nous voilà encore dans la nécessité de vous adresser une rapide circulaire, non pas seulement pour la défense de FREINET, laquelle vous sera posée d'autre part sur le terrain corporatif, mais pour sauver votre oeuvre et votre propriété : L'Imprimerie à l'Ecole et la Coopération de l'Enseignement Laic.

Quelques-uns d'entre vous, dans chaque département, ont reçu il y a quelques jours, le compte rendu de la journée fasciste de St Paul, compte rendu que j'ai hâtivement fait imprimer pour les services urgents. Ce compte rendu passe intégralement dans le numéro d'avril de l'EDUCATEUR PROLETARIEN, que vous allez recevoir incessamment.

Inutile d'insister davantage sur ces faits dont vous comprenez toute la gravité. Mais depuis la rédaction de ces pages, des faits nouveaux sont survenus qui nécessitent une mise au point rapide et définitive.

Nous n'aurions pas essayé de rétablir la vérité si elle n'avait été déformée que par la centaine de journaux réactionnaires de Paris et de province qui, par nature et par profession, déforment scandaleusement tout ce qui nous concerne. Nos camarades sont depuis longtemps avertis: ils doivent, à ces communiqués, mesurer la gravité des événements sans jamais ajouter foi à aucune assertion.

Mais bien plus grave est le communiqué du Ministre - communiqué intentionnellement donné sous forme d'une réponse écrite qui devait paraître le lendemain à l'Officiel. Et dans cette réponse, que tous nos camarades doivent avoir lue, nous relevons:

1e - Une affirmation erronée du Ministre, affirmation certainement préméditée destinée à m'accabler aux yeux de nos collègues et de la presse. Le Ministre écrit en effet - et vous apprécierez cette façon académique de torturer l'histoire:

" Postérieurement à la décision de censure, au cours d'une seconde enquête que motivaient de nouvelles plaintes, des incidents se sont produits à St Paul dans la journée du 24 avril. M. Oneto, I.A., d'accord avec M. de Monzie, s'est rendu sur place, a calmé le conflit, reçu de M. Freinet UNE DEMANDE ECRITE DE CONGE IMMEDIAT POUR TROIS MOIS ET UNE DEMANDE VERBALE DE CHANGEMENT ~~XXXXXXXX~~ POUR LA RENTREE SCOLAIRE."

La vérité, vous la lirez dans notre compte rendu: J'ai fait, délibérément une demande de congé de trois mois, congé qui m'a été accordé aussitôt, illégalement, sans visite médicale, sans demande écrite de ma part, simplement pour arranger la situation. Je me proposais certes de faire une demande écrite, mais après le communiqué si tendancieux du Ministre, les organisations syndicales consultées m'ont demandé de ne rien signer, répondant aux situations illégales par une situation tout aussi illégale.

Par contre je n'ai jamais fait de demande verbale de changement et je mets au défi l'I.A. et le Ministre de dire quel poste m'ayant été proposé a été accepté par moi. Je reste, comme tout instituteur, libre de faire, ou de ne pas faire, en juillet, la demande pour le poste qui pourrait me convenir.

Comme on le voit, loin d'être réglée, l'affaire est plus que jamais pendante. Je ne fais pas classe; je prépare des élèves aux examens des Bourses et du C.E.P.; je suis et je reste à Saint Paul en attendant les décisions ultérieures des uns et des autres.

2e - Si, lundi, j'ai consenti un geste d'apaisement, c'est parce que j'avais, de l'Inspecteur d'Académie, l'assurance formelle que l'Imprimerie à l'Ecole ne saurait être mise en cause. Jamais, disait-il, dans cette affaire, je n'ai fait de critiques à l'Imprimerie à l'Ecole; il ne s'agit nullement de l'interdire, et, dans le poste où nous vous nommerions - si j'avais accepté mon déplacement - vous auriez toute latitude pour poursuivre votre travail pédagogique. Je collaborerais

même avec vous, dans la mesure des programmes s'entend.

Or, que fait le Ministre quelques jours après? Il déclare devoir mettre fin à ces "errements pédagogiques". "Il n'appartient pas, sans doute, au Ministre en exercice de rechercher pourquoi ses prédécesseurs ont laissé subsister et se développer des errements pédagogiques... Il a cru devoir mettre fin à ce qui pouvait paraître de la complaisance administrative..."

Singulière façon, on le voit, d'apaiser le débat, de calmer les esprits et de tenir les engagements pris par l'I.A. des A.M.

Et puis le Ministre exagère considérablement en insinuant que nous avons travaillé de façon clandestine. Nos trois cents écoles, oeuvrant dans le cadre des programmes, ayant dans les examens un maximum de succès donnent entière satisfaction aux parents et aux inspecteurs. Plusieurs écoles annexes d'écoles Normales ont fait l'expérience. Si la classe de Freinet, par suite de circonstances spéciales, n'a pas été inspectée depuis trois ans, par contre toutes les autres écoles ont été visitées régulièrement et légalement. Partout l'Imprimerie à l'Ecole a été approuvée comme une initiative heureuse, et l'an dernier encore M. Ducos, dans son rapport félicitait notre mouvement. Il nous serait facile de citer des centaines de témoignages qui s'ajouteraient à l'opinion des Inspecteurs, directeurs d'Ecole Normale, etc., qui, en toutes connaissances de causes, ne nous ont pas ménagé leurs encouragements.

Le service de nos éditions a été fait régulièrement à plusieurs inspecteurs Généraux, Inspecteurs Primaires, Inspecteurs d'Académie, Directeurs d'Ecoles Normales, tous gens qui auraient réagi depuis longtemps s'ils en avaient senti la nécessité.

Pourquoi enfin le Ministre n'est-il pas intervenu lui-même sans attendre les diffamations des réactionnaires, dès qu'il eût connaissance de des réalisations de l'Imprimerie à l'Ecole au Congrès de Nice de la Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle?

Et enfin, comme on le lira dans notre Numéro d'avril de L'EDUCATION PROLETARIEN, une manifestation monstre d'Imprimerie à l'Ecole n'a-t-elle pas été organisée le 2 avril dernier à Lille par Le Groupe du Nord des Amis de l'Ecole Nouvelle? Neuf presses étaient là, avec tout le matériel et les éditions. Cette réunion, placée sous la présidence d'Honneur de Freinet a été présidée effectivement par M. Châtelet, recteur de l'Académie de Lille.

Oui ou non, notre action était-elle clandestine? Était-elle ignorée complaisamment de nos chefs? Parce qu'il n'en connaît peut-être pas ni les fondements ni les possibilités d'évolution, le Ministre est-il autorisé à considérer nos initiatives comme des "errements pédagogiques" ?

Nous précisons d'ailleurs, pour ceux que ces menaces pourraient émouvoir que l'Imprimerie à l'Ecole a aujourd'hui pénétré dans les classes primaires, et que rien n'en arrêtera l'évolution naturelle et inéluctable. Il n'est même pas au pouvoir d'un ministre actuel d'empêcher un instituteur, une coopérative scolaire, d'acquérir des caractères d'imprimerie, de fabriquer ou d'acheter une presse, et d'imprimer, aux heures de travail manuel, et dans le cadre des programmes, les documents qui les intéressent. Continuons hardiment et nous triompherons.

3e - Nous ne serons pas seuls d'ailleurs. Nous osons espérer que tous les éducateurs qui sont ainsi tournés en ridicule par le Ministre se redresseront, et, face à M. de Monzie, sauront affirmer intégralement leurs convictions pédagogiques.

M. de Monzie parle de "ces errements pédagogiques qui, loin d'appeler des observations à ce maître novateur, lui ont valu des louanges étourdies..." Et il termine ainsi son épître : "Il met au surplus à la disposition de l'honorable M. Taittinger les traces de ces louanges étourdies auxquelles il a fait ci-dessus allusion."

Louanges étourdies, les opinions de M. Fontaine, inspecteur Général, de M. Langevin, professeur au Collège de France, de M. Châtelet, recteur de l'Académie de Lille, du Dr Wallon, du Dr Locart, de Mlle Flayol, de

M. Ad. Ferrière, du Dr Deeroly, de M. Dottrens, Mlle Hamaidé, etc... Louanges étourdies, les approbations de tous les congressistes qui, à Nice, admirèrent, étonnés, le stand de l'Imprimerie à l'Ecole, et qui éprouvèrent le désir d'aller voir sur place, à St Paul, l'oeuvre accomplie.

Mais que penser de ce Ministre qui, après avoir accepté avec empressement l'invitation qui lui était faite par le congrès de Nice, traite d'étonnards les participants de ce même congrès?

Les ~~maîtres~~ partisans de l'Education Nouvelle acceptent-ils sans protester cette façon si peu courtoise de se moquer du monde? Ceux qui, à une date plus ou moins récente, ont vu Freinet maintiendront-ils et défendront-ils leur opinion en défendant Freinet? Nous ne leur ferons pas l'outrage de croire qu'ils pourraient abdiquer parce que Freinet est aujourd'hui en butte aux pires attaques. Nous attendons leur protestation.

4e - A ce fameux congrès de Nice, M. de Monzie lui-même a annoncé le lancement d'une grande encyclopédie des connaissances contemporaines. Quand on en sera au chapitre EDUCATION, négligera-t-on l'Imprimerie à l'Ecole, ce mouvement le plus original de la pédagogie française contemporaine, celui par lequel se manifeste à l'étranger l'apport français à la pédagogie nouvelle? De Monzie glorifiera-t-il ou condamnera-t-il alors - et ce serait un comble - ces "errements pédagogiques"?

Telles sont les questions qui se posent du point de vue pédagogique, et qu'il faut défendre par tous les moyens.

Elles sont d'ailleurs intimement liées à la question corporative qui est un danger grave pour les instituteurs: Malgré toutes les lois françaises, un instituteur a été brimé pendant cinq mois. Au bout de ce temps, il a été assailli dans sa classe (fréquentée par 14 élève - la moitié de l'effectif) par une manifestation organisée par et conduite par le Maire. La police avertie a refusé de défendre Freinet. Une vitre de la classe a été brisée, les éclats sont tombés sur les enfants; pour empêcher que la classe soit envahie, Freinet a dû menacer d'un revolver; les enfants effrayés se sont réfugiés dans les appartements de Freinet.

Si les instituteurs toléraient, encaissaient, des procédés semblables, c'en serait fait de leur sécurité. Désormais, un maire saurait se débarrasser d'un instituteur gênant.

Il faut vous dresser!

Si j'ajoute que cet instituteur est un mutilé de guerre 70 % père d'une fillette en bas âge, on comprendra tout l'ouïeux de cette manifestation.

COM M E N T R E A G I R

- 1e - Protestations personnelles de nos adhérents auprès du Ministre, du Préfet, de l'I.A. (Les télégrammes envoyés au début de l'affaire avaient produit un effet certain)
- 2e - Intervention vigoureuse des Syndicats ainsi que de toutes les associations de gauche, antifascistes.
- 3e - Intervention urgente, avec documents que je puis fournir sur simple demande, de tous les parlementaires et hommes politiques divers que vous êtes susceptibles de toucher (Très important)
- 4e - Organisation de meetings divers pour la défense corporative.
- 5e - Organisation de manifestations pédagogiques en l'honneur de l'Imprimerie à l'Ecole, dans le cadre de la belle réunion de Lille - exposition, avec démonstrations et ventes d'éditions - Campagne d'abonnements en faveur de nos éditions et de nos périodiques.
- 6e - Propagande intense, par tous moyens, en faveur de l'Imprimerie à l'Ecole;
- 7e - Envoi à Freinet de tous documents pouvant servir à la défense: personnalités saisies, réponses faites, concours acquis, etc...

Nous rappelons pour finir que la Coopérative de l'Enseignement n'est nullement communiste, ni même placée sous la tutelle communiste comme certains éléments, inconsciemment complices de nos adversaires, tâchent de le faire croire.

La C.E.L. a des statuts parfaitement légaux, qui interdisent dans son sein toute discussion politique ou religieuse. Elle groupe effectivement des instituteurs et des institutrices de toutes nuances syndicales ou politiques, et nul à ce jour n'a pu se plaindre de la moindre brimade. Au C.A. lui-même les partis avancés sont loin d'avoir la majorité. Malgré cela, et quelles que soient les idées politiques ou syndicales que Freinet est d'ailleurs libre de professer en dehors du cadre coopératif, le C.A. ainsi que les Assemblées Générales ont TOUJOURS PRIS A L'UNANIMITE, TOUTES TENDANCES REUNIES, les décisions importantes.

Tous les instituteurs peuvent donc librement adhérer à la Coopé; ils y seront accueillis fraternellement; ils s'y trouveront chez eux, de quelque idéologie qu'ils se réclament.

SERVICES COOPERATIFS: Freinet reste donc à St Paul où, s'il a des ennemis, il trouve aussi un groupe de partisans extraordinairement dévoués.

La coopé, solidement organisée, fonctionne et fonctionnera normalement, quels que soient les événements qui secouent la vie de Freinet. Une comptable à peu près au courant assure l'expédition de toutes commandes, abonnements, etc... Des employées sont prêtes à faire sans retard les expéditions, et Freinet répondra de son mieux aux lettres personnelles qu'il recevra. Nous demandons seulement à nos camarades de passer toutes commandes impersonnellement à

L'IMPRIMERIE A L'ECOLE à Saint Paul Alpes Mmes.

Bien fraternellement, et debout!

C. Freinet.

VEUT DE PARAITRE!

Arrière les Canons !

No spécial de Enfantines de mai 33

Diffusez au maximum ce numéro - remise 20 %

FAITES DES ABONNES à la Gerbe et à Enfantines

Il faut agir! C'est en grande partie à cause de la Coopérative que Freinet a subi la majeure partie des brimades. En soutenant la Coopé vous soutiendrez Freinet. Il faut agir de toute urgence et par tous moyens en votre pouvoir.

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX: Pensez à nos éditions dès maintenant. Nous pouvons fournir de beaux livres:

- LIVRE DE VIE 8 frs.
 - A la Volette 8 frs.
 - Les Amis de Pétole.... 8 frs.
 - Recueil 32-33..... 8 frs. dont nous donnerons le titre sous peu
 - Voyages
 - Brochures Bibliothèque de Travail (4 Nos parus)
 - Brochures ENFANTINES (50 Nos parus)
- Commandez des exemplaires de luxe à 1 frs.

ORGANISEZ DES EXPOSITIONS : Demandez des documents à Freinet et recueillez des abonnements.

Il faut que La Gerbe aie ses 3.000 abonnés avant la fin de l'année scolaire.

Freinet, provisoirement en congé, pourra surveiller de plus près la marche de la coopérative. Ne craignez pas de vous adresser à nous. Vous serez bien servi et rapidement.